Yves Gambier

Université de Turku
Institut de langues et de traduction
Département de français

Traduction : des métiers différents, un processus commun

La traduction et l'interprétation ne sont qu'une des solutions possibles parmi d'autres pour régler les relations et communications internationales multilingues. En effet, selon les époques et les rapports de pouvoir, d'autres moyens existent et sont valorisés différemment (Lambert, 1989 : 233) :

- on peut **apprendre la langue de l'autre** - c'est un investissement à long terme qui peut se révéler finalement d'une part moins risqué et moins coûteux que la traduction ou l'interprétation et d'autre part favoriser la diversité linguistique et culturelle. D'où par exemple, les efforts actuels de promotion du multilinguisme par l'Union Européenne.

- On peut mettre en place la coexistence alternée des langues : c'est le **bilinguisme passif** (chacun pratiquant sa langue, sans devoir passer par un intermédiaire).

- On peut pousser à la mise en place d'une **lingua franca** – cette langue commune pouvant être imposée (par ex. le russe hier en Europe de l'Est), artificielle (par ex. l'espéranto), tierce (par ex. le français dans certains pays africains ; l'anglais parfois aujourd'hui en Belgique ou en Suisse…pour ne pas avoir à choisir l'une des langues locales). L'anglais dans les sciences, les affaires remplit désormais cette fonction, comme naguère le latin dans les échanges lettrés. La lingua franca peut aussi faire office de langue pivot ou de langue-relais, au détriment alors des contacts bilatéraux directs : ainsi, par ex. une partie de la littérature japonaise est connue en finnois une fois filtrée par les éditeurs anglo-saxons, c'est-à-dire à la fois sélectionnée par eux et traduite de l'anglais, selon leurs directives et normes. Bien des textes philosophiques et littéraires sont passés au 18ème s. de l'anglais à l'allemand via le français.

A ces formes de coopération, avec leurs difficultés et leurs malentendus possibles, s'ajoutent au moins deux autres stratégies qui excluent :

- On peut se barricader, **s'enfermer derrière un mur** pour ne pas être exposé à l'autre, pour s'en séparer – de la Grande Muraille de Chine, des murs romains aux remparts des villes médiévales, du mur de Berlin au mur dit de sécurité entre Israël et les Palestiniens, des clôtures entre les Etats-Unis et le Mexique ou entre les enclaves espagnoles et le Maroc, des 4000 km de barbelés entre l'Inde et le Bengladesh aux grilles et caméras de surveillance des quartiers-bunkers (gated-communities).

- On peut supprimer l'autre, favorisant l'épuration ethnique, **l'ethnocide**. Des exemples récents (dans l'ex-Yougoslavie, au Rwanda, au Cambodge) confirment que cette solution n'appartient pas au passé.

Ce rappel permet de replacer la traduction dans les enjeux des politiques linguistiques et de balayer toute naïveté quant à la croissance irrémédiable des demandes en traduction. Il permet aussi de mettre en perspective les évolutions actuelles de la traduction et de l'interprétation, marquées

notamment par la globalisation des échanges (commerciaux, financiers, techniques, scientifiques, culturels, etc.) et les apports des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ce qui suit soulignera d'abord la diversité des pratiques (faute de place, nous aborderons surtout la traduction et incidemment l'interprétation). Puis nous traiterons du nouvel environnement de travail et du processus de traduction, pour ensuite développer sur la dimension cognitive de la traduction. Nous terminerons alors sur les compétences du traducteur professionnel.

1. DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES MARCHÉS

Pour mieux comprendre cette diversité et sa justification, il faut mettre en perspective la place et la perception de la traduction (Halverson, 2010 : 378-384). On constatera alors que la traduction a été l'objet d'un déni assez systématique depuis longtemps, d'où la multiplication de ses dénominations actuelles pour tenter d'échapper à ce déni. Cette prolifération des étiquettes n'est pas sans conséquences.

1.1. LES DÉNIS DE TRADUCTION

La traduction, prise dans son sens traditionnel c'est-à-dire portant surtout sur les textes sacrés et littéraires, a été niée – à la fois comme besoin, comme travail, comme profession et comme discipline. Toutes les langues et sociétés ne sont pas affectées de la même façon, au même degré, au même moment. Les remarques et réflexions ci-dessous sont donc à prendre avec prudence et à ne pas généraliser abusivement. Mais une historicisation détaillée des pratiques et des discours dépasse le cadre de cet article.

1.1.1 Déni de la traduction comme besoin

Pendant longtemps, la traduction a semblé ne servir que les pouvoirs en place, que les autorités établies (royales et religieuses), semblant par ailleurs inexistante dans les échanges commerciaux, scientifiques, philosophiques, etc. (Delisle & Woodsworth, 2007). La non-traduction ou traduction occulte a été débattue (par ex. par Toury, 1995 : 23-39, House 2010 :245-246). Cette non-reconnaissance du statut de traduction pour certains documents, comme nombre de publicités et d'informations télévisées, rend difficile l'appréhension du volume de traductions réalisées (Voir 1.2.2).

1..1.2 Déni de la traduction comme activité à part entière

Le déni a porté et porte encore sur la traduction comme travail et explique en partie la prolifération relative des dénominations (voir 1.2.1). Nombre de commanditaires, d'amateurs, d'auto-traducteurs (universitaires), d'ingénieurs en industrie de la langue continuent de penser que la traduction est un processus mécanique, le remplacement d'un mot par un autre, un problème de dictionnaires, qu'ils pourraient eux-mêmes effectuer s'ils en avaient le temps mais qu'ils préfèrent souvent passer à une cousine qui connait les langues, à une secrétaire bilingue, ou au pire à un traductrice professionnelle à condition qu'elle n'exige pas trop financièrement. Une telle perception du texte à traduire comme

suite linéaire de mots ou de phrases explique sans doute qu'on ait longtemps considéré le statut de la traduction comme inférieur, subordonné, second par rapport à celui de l'original.

D'où les discours récurrents sur « lost in translation », comme si les traducteurs ne pouvaient que supprimer, niveler, neutraliser, affadir dans leur effort désespéré d'équivalence de ce qui ne serait qu'une affaire de mots, sans enjeux, sans complexité culturelle. D'où aussi l'exhibition fréquente d'exemples de « mauvaises » traductions ou plutôt de mauvais choix lexicaux. Ou encore les fréquentes sommes fantasmées sur les coûts supposés de la traduction, par ex. au sein de l'Union européenne et récemment au Sénat espagnol – l'argument sous-jacent étant que la traduction ou l'interprétation étant « faciles » (substitution d'un mot par un autre), elles ne devraient pas coûter tant.

1.1.3 Déni de la traduction comme profession

Le déni a porté également sur la traduction comme profession, notamment par les traducteurs eux-mêmes qui ont intégré, incorporé, intériorisé les aspects « subalternes » de leur travail, pris entre l'idéalisme sacrificiel et la nécessité de calculer les tarifs de leur activité (Kalinowski, 2002 ; Simeoni, 1998).

Les métaphores de la traduction et les figures du traducteur dans l'imaginaire collectif sont assez régulièrement reproduites dans les fictions romanesques contemporaines, les films ou même dans les médias (Gambier, 2012). Elles frisent les stéréotypes, les clichés, le traducteur étant plus souvent vu comme un ermite besogneux, un marginal, un imposteur, un serviteur qu'un médiateur, un expert, un créateur. Déjà à la fin du Moyen Age (15ème s.), on trouve des représentations dévalorisantes similaires à celles d'aujourd´hui.

1.1.4 Déni de la traduction comme discipline

Le déni a enfin porté longtemps sur la traductologie (*Translation Studies*) comme discipline autonome. Encore aujourd'hui, le statut de la traductologie demeure ambigu dans les institutions universitaires, entre langues et littérature. D'ailleurs, bien des programmes de formation des traducteurs qui se sont multipliés ces dernières années, hésitent à lui accorder une place, réduisant le métier à un ensemble de savoir-faire et de ficelles, peu porté à l'auto-réflexivité. Une telle ambiguïté reflète le malaise des Universités pour affronter l'interdisciplinarité, la diversité linguistique.

Les dénis mentionnés sur les besoins en traduction, sur l'activité et la profession du traducteur ont la vie dure. Résisteront-ils aux transformations en cours (multiplication des appellations ; diversification des pratiques ; offres d'outils d'aide à la traduction) qui font du traducteur un individu de plus en plus « dématérialisé », non réductible à ses crayons et dictionnaires ?

1.2. MULTIPLICATION DES ÉTIQUETTES ET SES CONSÉQUENCES

La non-reconnaissance de nombre de traductions prend un tour nouveau aujourd'hui avec la prolifération des étiquettes qui tendent à nier ou déprécier la « traduction » ou à éviter le recours au

terme même de traduction. Quelles seraient les conséquences de cette prolifération ? Nous en retiendrons quatre, avant d'esquisser l'état des marchés.

1.2.1 Pluralité des dénominations

Il ne s'agit pas ici et maintenant de s'arrêter sur tous les fondements de cet éclatement des dénominations (dans toutes les sociétés? dans toutes les langues?) touchant le transfert - travail qui se paie, avec de l'argent, par de l'anonymat et de l'indifférence souvent. Ces nouvelles dénominations ne se confondent pas avec les catégories traditionnelles comme traduction spécialisée ou littéraire, interprétation de conférence ou de communauté - catégories qui relèvent de la tribu des traducteurs. Elles s'imposent plutôt dans divers milieux professionnels. Ceux-ci nient le mot, au profit par exemple de:

localisation (dans le domaine des logiciels, sites web, jeux vidéo*), adaptation, editing, transediting* (dans le domaine des informations), *rédaction technique multilingue, médiation langagière, versionisation* (dans le domaine de l'audiovisuel), *révision, co-rédaction* (de textes juridiques par exemple*), transcréation*.

Par ailleurs, la multiplication des fonctions à remplir en même temps (de documentation, de terminologie, de gestion de projet, de conception de site, de relecture, etc.), la spécialisation poussée (par domaine, par outil, par type de document) «définissent des ensembles de savoir-faire et de compétences particulières en métiers de l'**I**ngénieur en **C**ommunication **M**ultilingue **M**ultimédia» (Gouadec, 2002 : 70). Cet IC2M pourrait être la figure future du traducteur.

Deux raisons au moins expliquent certainement cette prolifération relative : d'une part, la "traduction" resterait confondue toujours avec le mot à mot; d'autre part, le concept de texte, avec le développement des multimédias (c'est-à-dire du langagier mêlé au visuel, au sonore, au graphisme, etc.), n'est plus perçu comme suite linéaire de phrases. Cette double justification dit combien l'idée de "traduction" et l'univers des traducteurs demeurent parfois archaïques aux yeux de beaucoup et suscitent des résistances. Cela n'empêche pas que les mêmes milieux des affaires, de l'audiovisuel, de l'industrie de l'informatique, etc., vivent eux-mêmes sur des archétypes : ils préfèrent en effet concevoir la langue comme une mécanique statique plutôt que comme une dynamique ; ils préfèrent envisager la communication comme un ensemble d'informations plutôt que comme une interaction ; ils préfèrent affirmer qu'un message, c'est une concaténation de données plutôt que l'expression d'une identité.

1.2.2 Quatre conséquences

Plusieurs conséquences sont à tirer de cette pluralité de désignations qui ont le mérite au moins d'expliciter divers aspects de la traduction:

- Il devient plus difficile de connaitre **l'évolution des marchés**, avec leur logique et leurs agents, si on ne peut obtenir des données fiables sur les demandes (actuelles, prévisibles, latentes ou potentielles) et offres d'aujourd'hui (cf. 1.2.3). Les services de traduction ne relèvent pas en effet des seuls des traducteurs déclarés; par ailleurs, certaines agences

dites de traduction proposent d'autres services (édition, cours de langues, production de sites Web) tandis que pour des compagnies spécialisées en communication, en publicité, en marketing, la traduction ne représente qu'une partie mineure de leurs services. Enfin la sous-traitance et la délocalisation ne permettent pas toujours d'éviter les doubles calculs, rendant ainsi les données collectées à partir de l'offre peu fiables. Une part du volume de traductions dans les grosses entreprises, comme par exemple celles de logiciels, peut être ainsi réalisée en interne et une autre achetée à l'extérieur. Un relevé statistique devrait donc plutôt se faire à partir des clients. Cela ne saurait indiquer toutefois l'ampleur du marché potentiel c'est-à-dire des documents qui pourraient être traduits si les coûts étaient moindres, si le travail était plus rapide, si les ressources pour faire les traductions étaient plus connues ou plus accessibles. Certes existent quelques statistiques internationales établies par les rapports Ovum (1995, 1999), en ligne contre paiement, par le Bureau Van Dijk à la demande de la Commission des communautés européennes (1999), par le Common Sense Advisory Inco. (en ligne, 2006), par le Language Technology Center (2009) sur l'évolution des industries de la langue, par le rapport Eureval (2010), et quelques statistiques nationales (par ex. en Belgique, en Finlande, en Grande-Bretagne où une nouvelle nomenclature des activités économiques devrait inclure la catégorie «traduction et interprétation»). Mais dans tous les cas, les chiffres et les indicateurs de marchés sont sujets à caution: pour l'heure, nous n'avons ni les moyens ni les outils pour dresser un bilan de la mondialisation en traduction, pour anticiper le devenir des besoins, pour projeter l'évolution des demandes entre traduction littéraire et traduction technique, avec tous les intermédiaires possibles (traduction de presse, audiovisuelle, etc.) et encore impensés (traduction automatique avec synthèse de la parole?).

- Faute de statistiques fiables, on ne peut traiter mieux les **besoins en traducteurs** pour le futur, et donc se préoccuper dès maintenant des exigences nécessaires pour accréditer les professionnels de demain et adapter en conséquence les cursus de formation (Combien de traducteurs qualifiés faudrait-il former ? Quelles seraient les langues de travail à privilégier?)
- Autre question liée à la pluralité des désignations: celle **des attentes**. En effet les clients ont leurs propres attentes, déterminées par leurs types de communication, par la nature de leurs messages échangés. Il faudrait qu'ils comprennent aussi ce qu'ils sont en droit d'obtenir d'un traducteur. Ils devraient être sensibilisés aux différences entre ce que produit un professionnel et ce que propose un amateur et être informés des implications d'une assurance qualité.
- Enfin, on peut s'interroger sur **l'organisation socio-professionnelle** de ceux qui pratiquent ces métiers langagiers. Leur collectivité apparaît désormais fragmentée, avec des traducteurs «naturels» (sans formation ad hoc ni nécessairement conscience de ce qu'est une «bonne» performance – comme de jeunes migrants interprétant leurs proches : Antonini, 2011 : 102-104), des traducteurs «experts» dont certains auraient acquis leurs compétences par observation et expériences tandis que d'autres auraient reçu une éducation formelle – tous ne devenant pas obligatoirement «professionnels»

> c'est-à-dire gagnant leur vie uniquement en traduisant. Peut-on continuer à les traiter tous comme membres d'une corporation homogène, unique et forcément nationale? Les localisateurs n'ont pas les mêmes exigences et contraintes que les traducteurs salariés de l'Union Européenne, ces derniers n'ayant pas non plus les mêmes conditions de travail que les pigistes (payés pour chaque tâche qu'ils accomplissent), aux contrats temporaires (Gouadec, 2002: 71-83; 2007: 92-109). On notera qu'en interprétation, des pratiques différentes (de conférence, auprès des tribunaux, auprès des services publics, etc.) tendent aussi à se hiérarchiser, fragmentant une communauté désormais partagée entre le marché des organisations transnationales et le marché privé. (Sur l'évolution des statuts des traducteurs : voir Katan, 2011, et sur celle des interprètes, voir Wadensjö, 2011).

Les évolutions des désignations des métiers qui reflètent celles des fonctions, des spécialisations et des modes de travail (en équipe, en réseau – Abdallah & Koskinen, 2007) indiquent que désormais la traduction est une notion à négocier alors que les effets de la technologisation des discours, de l'industrialisation des langues, de l'informatisation des communications modifient les attentes envers ce qui est traduit, les conceptions du texte et de la contextualisation, les manières de lire.

Ainsi donc la transformation des pratiques oblige à réinterroger ce qui, pendant plusieurs siècles dans nos pays, est apparu comme relativement stable, limité à certains textes (religieux, littéraires). Un tel héritage n'est pas aujourd'hui obsolète mais il reste à le repenser pour intégrer de nouvelles réalités (des métiers autres ici, des représentations différentes là).

1.2.3 Fragmentation des marchés

On distinguera trois types de marchés à l'heure actuelle : local, régional et global (Gouadec, 2002 : 87-115; 2007 : 120-145).

Le marché peut être local, ouvert, accessible à tout le monde c'est-à-dire n'importe qui, de celui/celle qui connaît la langue en question à celui/celle qui sait manipuler tel ou tel logiciel. Il est aussi fragmenté, offrant de petits contrats irréguliers, et portant sur des textes variés quant à leur teneur et leur longueur - depuis le dépliant pour un hôtel au prospectus promotionnel d'une PME. Il est alimenté par des pigistes, des free-lances – que ce soit des amateurs (sans formation en traduction), des débutants (étudiants fraichement diplômés ou pas en traduction), ou des professionnels bien implantés avec une ou deux langues de travail et qui ont réussi à fidéliser un nombre donné de clients. Sur ce marché atomisé, les coûts sont plutôt aléatoires (les donneurs d'ouvrage n'ayant pas ou peu idée des tarifs applicables, des enjeux de la qualité de la traduction). La traduction y apparaît comme une solution qu'on rétribue au minimum.

Le marché protégé implique une demande plus spécifique, touchant aussi bien les exigences de qualité que les documents à traduire qui représentant des enjeux financiers, commerciaux ou sont contraints pour des raisons de sécurité ou légales. Les clients sont plutôt avertis et veulent que leurs notices d'exploitation, de maintenance, d'entretien, leur brochure de présentation, leur rapport annuel, leur offre publique d'achat, leur site Internet respectent une certaine terminologie, une mise en page donnée. L'offre doit alors, si possible, satisfaire plusieurs langues et les délais rapprochés.

Prennent place sur ce marché les agences de traduction – qu'elles soient un pool de traducteurs salariés ou qu'elles fonctionnent comme réseau de traducteurs indépendants, expérimentés. Ce marché protégé est régional ou national et est porté par des entreprises commerciales et industrielles de taille moyenne, tirées par l'exportation. En Finlande, il exige des traductions bi-directionnelles, à partir et vers les langues étrangères.

Le marché global est plutôt aux mains d'agences multinationales. La gestion des projets, des ressources humaines, des moyens techniques obéit alors à des normes et procédures de contrôle de qualité explicites, même si le travail est délocalisé, sous-traité. Les prestataires de service (*language service providers*) sont organisés, avec des critères de fiabilité et de productivité déclarés, avec une division du travail plus ou moins poussée techniquement et géographiquement. Ils peuvent satisfaire de gros volumes de traductions et répondre à des demandes variées touchant la nature des documents à rendre, les langues à utiliser, les supports pour le produit final. Ce marché industriel de la traduction (incluant la localisation, la rédaction multilingue, l'*editing*) impose certaines normes, y compris financières à l'ensemble des marchés.

Les marchés régional et global peuvent accueillir le débutant pour un stage ou pour un contrat à durée déterminée, quitte qu'après une certaine période, ce débutant préfère devenir sous-traitant d'un ou de plusieurs donneurs d'ordre. D'évidence, selon la taille du marché et les langues de travail, cette division du marché peut se complexifier : en Finlande, il est plutôt rare de pouvoir survivre comme traducteur littéraire, juridique ou technique et seules quelques agences parviennent à s'hyperspécialiser dans un domaine unique - médical ou pharmaceutique par exemple. Par contre, l'arrivée d'agences multinationales, par exemple dans l'audiovisuel, a bousculé certaines pratiques et certains tarifs. En fait, les trois marchés distingués (local et ouvert, régional et protégé, global et concentré) ne sont pas séparés l'un par rapport à l'autre, tant que les métiers de la traduction ne seront pas régulés, reconnus, accrédités dans leur accès et leur pratique, comme d'autres professions libérales (médecins, architectes, avocats, notaires, etc.).

2. UN NOUVEL ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

En moins de deux décennies, on peut dire que l'informatique a fait bouger les lignes dans le monde de la traduction – transformant les ressources du traducteur et accélérant les possibilités de traduire. Des dénis de traduction, on passerait à un désir de traduction, parfois même frénétique, par exemple chez les *fansubs* ou *fandubs* qui s'approprient un film pour le sous-titrer ou le doubler dans les plus brefs délais.

2.1. VIRTUALISATION DES OUTILS PARTAGÉS

Les composants informatisés de cet environnement sont désormais nombreux. On peut citer les logiciels de mémoire de traduction, d'alignement de textes, de gestion de terminologie, les correcteurs d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation, les possibilités d'accès et de recherche dans des corpus électroniques, les outils de traduction automatique (TA), etc. – sans oublier la combinaison de différentes technologies, comme l'intégration de mémoires, de bases terminologiques et de TA qui a permis le développement d'offres de traduction gratuites sur le Net.

Sans oublier non plus le partage d'expériences grâce aux listes de diffusion, aux blogs ou encore aux médias sociaux, comme LinkedIn.

De l'utilisation des micro-ordinateurs qui a multiplié le partage des données, la mise en place de réseaux locaux, on passe aujourd'hui à **l'informatique dématérialisée** *(cloud computing)* qui enlève au traducteur les soucis de gestion, de maintenance, de reconfiguration de ses moyens de travail : désormais infrastructures, plateformes, logiciels, services et solutions sont accessibles, à distance, via Internet, et facturés selon l'utilisation (*SaaS, software as a service ou logiciels-services*). Ce nouveau modèle de **distribution en ligne d'outils partagés** qui ne sont donc plus la propriété d'un seul utilisateur ni installés (statiques) sur un ordinateur individuel, pousse le traducteur à devenir membre d'une communauté internationale virtuelle et collaborative puisque les mises à jour, les nouvelles versions sont immédiatement disponibles et tous en bénéficient. De tels logiciels-services en traduction s'adressent à des traducteurs professionnels, amateurs, occasionnels, ou encore à des agences, des institutions, des entreprises. Ils peuvent proposer quelques fonctionnalités comme la gestion de projet, la révision, la terminologie ou un environnement de travail complet. Parmi eux, on peut référer à Translation Workspace, Wordbee, XTM Cloud, Google Translator Toolkit, Lingotek – certains étant gratuits, d'autres payants.

Cette évolution rapide n'est pas sans conséquences sur la pratique, l'organisation du travail et sans doute sur l'offre de traduction : dorénavant, les ressources accessibles en temps réel et mutualisées sont dynamiques, les coûts sont réduits (tout n'est plus à acheter, les tarifs éventuels peuvent être calculés à la demande ou selon l'utilisation - à l'heure, à l'année, au volume de mots, etc.), la gestion est allégée (en termes de temps et de transparence), le travail est partagé. La dématérialisation favorise la simplification et la productivité de ce travail. En revanche, elle entraine une certaine dépendance aux connexions de l'Internet et pose des problèmes de failles sécuritaires et de confidentialité. C'est le paradoxe de cette évolution : elle rejoint les défis posés aux ordinateurs centraux des années 50-60 – dévoreurs d'énergie et risquant toujours la panne.

La traduction peut aussi s'effectuer avec des **logiciels libres** (open sources) qui ne sont pas nécessairement gratuits mais peuvent être adaptés à certains besoins et être redistribués à d'autres.

3. DES TRADUCTIONS PAR DE *NOUVEAUX* TYPES DE TRADUCTEURS

De ce qui précède, on ne peut conclure que les changements en cours se réduisent au seul développement de la traduction automatique, offert gratuitement sur la Toile. On distinguera entre :

1 La **traduction automatique** (TA) via des logiciels souvent gratuits, disponibles sur le Net, où l'intervention humaine est limitée, sinon inexistante : on soumet un document à la TA pour en connaitre l'essentiel, sans souci de qualité.

2 La **traduction amateur**,[1] aussi automatisée mais où l'utilisateur donne son feedback, tente parfois d'améliorer les performances du logiciel en TA – sans avoir une formation particulière en traduction, à partir de ses intuitions linguistiques. On peut ici différencier deux types :

[1] La terminologie en anglais est redondante et vague: *community /crowdsourcing /collaborative / citizen / paraprofessional / user-generated /volunteer translation*, sans oublier le *CT3 (community, crowdsourced and collabotrative translation*) proposé par Common Sense Advisory.

2a) La **traduction des fans** (*fantrad, scantrad, fansub, fandub*) qui choisissent délibérément un manga, un film d'animation, un jeu vidéo…et le traduisent (le sous-titrent, le doublent) pour le faire connaitre au plus vite à d'autres. Ces fans ne sont pas des professionnels de la traduction – d'où leur transgression de certaines conventions et normes respectées par les professionnels (par exemple en matière de sous-titres : le nombre de lignes, la vitesse de défilement, la position, les caractères typographiques utilisés, l'ajout de glose, etc.). Ils ne sont pas tous non plus des pirates ; d'aucuns respectent les droits d'auteur et cessent de diffuser leur version traduite sur le Net dès que le livre ou le film sorte officiellement.

2b) La **traduction participative** ou **collective** (*crowdsourcing* [2]), employée par exemple pour localiser des logiciels, des sites ou traduire des articles, des exposés, des textes littéraires, des interviews. Dans cet effort collectif, non rétribué, les participants anonymes (ou pas) recourent à leurs compétences linguistiques et à leur temps libre pour traduire une phrase, un paragraphe, une page…qui peuvent à leur tour être retraduites, révisées par un autre, jusqu'à la finalisation de l'ensemble. Ces volontaires peuvent ne traduire qu'occasionnellement ou régulièrement, grâce à des outils comme Traduwiki, Wikitranslate, Google Translate. Les médias sociaux ou réseaux socionumériques (Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.) profitent de cette nouvelle forme de traduction pour se rendre accessible au plus grand nombre.

La traduction collective a déjà donné lieu à des prises de position fortes, sous prétexte de la piètre qualité qu'elle offrirait, de la concurrence déloyale qu'elle ferait aux professionnels puisqu'elle peut être utilisée de fait par des secteurs lucratifs ou non.

Deux remarques ici : le volume des traductions possibles, si l'on tient compte par ex. des documents chargés continuellement sur le Net, dépasse les capacités de tous les professionnels réunis ; la traduction n'a pas le prestige de la musique, de la photographie, du journalisme, du cinéma, qui attirent sur le Net des millions d'amateurs prêts à promouvoir sans contrepartie le produit de leur passion, de leur passe-temps. Longtemps déniée, la traduction n'appelle pas le même enthousiasme. On peut dire toutefois que les moyens aujourd'hui rendent la traduction désirable et faisable mais ce désir n'est pas fou (par analogie à l'amour fou !). Ces moyens ne soulèvent pas les masses même s'ils permettent d'envisager de briser certaines barrières linguistiques, vu la quantité potentielle de documents à traduire. L'impact du *crowdsourcing* sur l'industrie de la traduction sera sans doute limité en dépit de certains discours euphoriques actuels, portant sur des cas très visibles.

3 La **traduction collaborative** (*team work*) effectuée par des professionnels sur un même document, mettant en commun des ressources de l'informatique dématérialisée, incluant la recherche documentaire, terminologique et la relecture, la révision. Elle comprend des sites comme Proz, Translator's café.

4 La **traduction bénévole par réseau**, réalisée par des professionnels (c'est-à-dire avec une formation à la traduction et/ou une expérience en traduction) par exemple via des réseaux comme Babels, Traducteurs sans frontières, etc. (Gambier, 2007). Ces professionnels militants servent une cause explicite, répondent à des besoins exprimés par des ONG, des associations. Leur réseau est associé à une activité sociale particulière ou à un engagement au nom de certaines valeurs.

[2] *Crowdsourcing* a été rendu de manières différentes en français : collecte d'informations par la foule, approvisionnement par la foule, collaboration de masse, etc.

Il y a donc une différence entre les types 1-2 et 3-5 où les professionnels partagent des outils, des problèmes, des solutions et mettent fin à un certain individualisme ou à une vision romantique du traducteur, reconfigurant leur corporation socio-professionnelle grâce à l'offre technologique pour faire face aux défis de la délocalisation, de la compétition, de la précarité, des enchères en ligne, des appels d'offre internationaux. Pour 1-2, leur seul lien est technologique dans la plupart des cas et leur intérêt commun porte sur un site, un réseau, un produit, etc. Ces **« communautés » en ligne** sont donc plutôt constituées à court terme et limitées dans leur teneur et leur portée. Ce qui rassemble les deux ensembles, c'est le décentrement vers l'acteur (traducteur, utilisateur), producteur de contenu. L'intelligence collective mise ainsi au service de la traduction relève de diverses motivations. Certains internautes sont des professionnels soucieux de développer leur métier, d'autres sont des activistes avec une orientation idéologique marquée, d'autres des amateurs technophiles, d'autres encore des free- lances qui s'efforcent de trouver de nouvelles niches…L'évolution est donc à la fois technique, économique et sociale : elle est tantôt contrainte par la délocalisation, tantôt poussée par une production multilingue qui doit être au plus vite accessible, tantôt stimulée par une certaine cause (humanitaire).

4. LES ÉTAPES DE LA TRADUCTION

Quelle que soit la dénomination du travail (traduction, transédition, co-rédaction, etc.) et quels que soient l'emploi et l'impact des TIC dans ce travail (Bowker & Fisher, 2010 : 60-65 ; Folaron, 2010 : 429-436), le processus de traduction reste globalement le même, seul le poids ou le coefficient de chaque étape pouvant varier selon justement la nature de la tâche à accomplir. En général, les chercheurs en traductologie ont établi trois phases principales (ici aussi avec des dénominations variées) :

1. Analyse du texte de départ → 2. Transfert → 3. Restructuration, ré-énonciation, reformulation en langue d'arrivée.

On peut préciser davantage les étapes de toute traduction, quelle que soit la nature du document à traduire (site web, jeu vidéo, publicité, bandes dessinées, notice d'entretien, information judiciaire, rapport de laboratoire, roman, brevet, etc.). Le schéma qui suit a été allégé, le nombre et la teneur des interventions pouvant être davantage détaillés, tant les agents dans le processus sont multiples : au traducteur s'ajoutent le client, les fournisseurs de service, le chef de projet, le terminologue, le réviseur, l'expert de domaine, etc. En d'autres mots, la traduction comme événement global n'est pas du seul ressort du traducteur.

On peut distinguer **trois phases-clés, comprenant en tout 12 opérations**. La pré-traduction (avec quatre opérations), la traduction ou l'acte de traduction proprement dit (avec six opérations) et la post-traduction (avec deux opérations). Contrairement à ce que pourrait laisser croire la présentation, ces 12 opérations ne sont pas dissociées selon un axe linéaire, séquentiel : elles peuvent se chevaucher, être reprises en boucle.

- La **pré-traduction** inclut (1) la recherche d'un travail, en prospectant les demandes, en répondant à un appel d'offres, en participant à une enchère sur le NET, etc. Le traducteur s'assure que la traduction souhaitée n'existe pas déjà, en vérifie la faisabilité (selon les délais et exigences formulés par le commanditaire), rédige un devis. (2) Il

négocie avec son commanditaire. (3) Tous les deux s'accordent sur le service demandé (précisions des spécificités, délai à respecter, tarifs) avant de signer un contrat ou la commande. (4) Le traducteur reçoit et vérifie le document à traduire. Si le projet est vaste, ambitieux (volume important à rendre en un temps réduit, par exemple), un coordinateur ou chef de projet peut établir un plan de travail, répartir les tâches, distribuer les responsabilités, par ex. cinq traducteurs pour un terminologue et un réviseur.

- La **traduction proprement dite** peut être divisée en trois phases.
  1. Le **pré-transfert** : (5) avec l'analyse du document (avec clarification des ambiguïtés, besoin de documentation complémentaire, problèmes de compréhension) ; (6) recherche documentaire et terminologique, grâce à l'appui de différentes sources : experts, client, autres traducteurs, bases de données électroniques ; (7) préparation du matériel terminologique et phraséologique, mise à jour du logiciel de mémoire de traduction.
  2. Le **transfert** : (8) le traducteur traduit, adapte, localise le contenu, la forme, le format, selon les contraintes linguistiques, culturelles, juridiques, techniques, commerciales, dues aux différences entre les conditions de production du texte de départ et les conditions de réception en langue d'arrivée ; (9) il vérifie sa traduction selon les conventions en usage dans sa culture et aussi selon les spécificités exigées par le client, par ex. conserver les unités de mesure anglo-saxonnes (en pouce, pied. etc.) dans un texte en français.
  3. Le **post-transfert** (10) consiste à contrôler la qualité du travail effectué (relecture, révision), surtout si ce travail a été divisé, réalisé par plusieurs personnes. Les erreurs sont corrigées et les mises au point finales sont effectuées pour être sûr que la traduction satisfait aux spécificités du client, à l'objectif assigné dès le départ, aux récepteurs visés, au(x) support(s) et format(s) qui vont servir à livrer le travail fini.
- La **post-traduction** consiste à (11) valider la traduction, (12) à l'éditer en intégrant si nécessaire images, tableaux, graphiques, et à la formater sur le support adéquat (document imprimé, DVD, vidéo, site web, etc.). Il reste alors au traducteur ou à l'agence de traduction, à livrer le travail, à se faire payer, à archiver le texte traduit.

L'ensemble structuré, ainsi présenté, coïncide avec les approches fonctionnalistes de la traduction (Nord, 2010 : 120-128), celle-ci étant perçue comme une action à visée déterminée, avec un objectif défini. Cet objectif oriente les choix stratégiques et décisions du traducteur, sachant que son texte traduit remplira une certaine fonction dans la culture réceptrice. En d'autres termes, toute traduction prend place dans une situation donnée, entre des agents qui ont des besoins, des attentes, des intentions plus ou moins convergents. C'est dans cet espace de médiation que le traducteur joue son rôle, engage son éthique, prend ses responsabilités. On est loin de la traduction vue exclusivement comme un mot à mot, hors contexte, et si longtemps niée (cf. section 1).

Traditionnellement, on a opposé la **traduction littéraire et la traduction non-littéraire**. Cette opposition présumée n'est pas valable si on considère justement le processus de traduction. En effet, dans les deux cas, l'accord sur la finalité de la traduction entre le commanditaire et le traducteur, la recherche terminologique, la saisie des textes, la révision, etc. sont des étapes nécessaires. Le processus est similaire, même si, répétons-le, l'accent sur chacune de ces étapes peut être différent. Un récit romanesque peut exiger un travail terminologique préalablement à sa traduction tandis qu'un article scientifique peut exiger une réflexion approfondie avant d'en rendre les métaphores. Tout texte, littéraire ou non-littéraire (par ex. un rapport d'activité, un mode d'emploi, une brochure touristique) se conforme plus ou moins à des traditions discursives, réglées par des institutions (maisons d'édition, universités, académies, fondations, entreprises commerciales, administrations, organisations internationales, etc.) ; tout texte respecte des conventions de genre (Boase-Beier, 2011 :153-156), établit des références et joue avec les signes linguistiques et leur signification (à des degrés variables) ainsi qu'avec d'autres signes sémiotiques (visuels, chromatiques, typographiques, etc.) : qu'on pense aux albums illustrés pour enfants, au catalogue d'une exposition d'art, ou à un article scientifique avec tableaux et graphiques. Une publicité peut être parfois « littéraire » (fonction esthétique du message, slogan rimé, jeux de mots) ou être franchement « non-littéraire » (par ex. réclame informationnelle d'une campagne contre le sida). Il n'y a donc pas opposition, antinomie entre littéraire et non-littéraire, ou exclusion réciproque. Les deux sont plus ou moins « pris » dans leur contexte d'énonciation ou « dégagé » de lui, plus ou moins exigeant cognitivement pour être interprété. La différence marquée entre les traductions de textes littéraires, religieux, philosophiques et les traductions de textes scientifiques, techniques, commerciaux, médicaux, juridiques est que les premières se donnent, se vendent comme telles, sont une fin en soi, tandis que les secondes sont plutôt un moyen pour achever un but, un prétexte en vue de réaliser une action (faire fonctionner une machine, faire acheter un produit, permettre la signature d'un contrat, empêcher la consommation abusive d'un médicament, informer des risques ou des sanctions liées à certains comportements, etc.)

5. DIMENSION COGNITIVE

En traduisant, le traducteur fait appel à diverses connaissances acquises, exerce sa logique. Les activités cognitives lors du traduire incluent à la fois la **compréhension du texte de départ** (ou des fragments de ce texte) et la **production d'un texte d'arrivée**, requérant des processus de transfert et de transformation entre au moins deux langues. Diverses disciplines comme l'herméneutique (Stolze, 2011 : 141-146), la sémantique (Kussmaul, 2010 : 309-313), la psycholinguistique, la psychologie cognitive et des recherches sur l'acquisition des langues secondes, sur le bilinguisme ont aidé et aident à mieux saisir l'ensemble de ces processus. Ainsi, on sait que pour comprendre et produire un texte, on suit des démarches déductives (*top-down*) et inductives (*bottom-up*)[3], on fait des calculs d'inférence (que signifie-t-on en formulant tel ou tel énoncé ? Comment se manifestent les allusions, le non-dit ? Quelle place faut-il accorder à l'implicite ?) (Alves & Amparo Hurtado, 2010 : 28-35). Par ailleurs, on tient compte de la situation dans laquelle prend place le travail : lire et traduire un poème de Baudelaire ou une chanson d'Edith Piaf en mai dans le métro parisien

---

[3] *Top-down*: on part de la signification globale du texte pour ensuite aller dans les détails ; *bottom-up* : c'est l'inverse, on part des mots ou fragments du texte pour en dégager les sens.

diffère certainement des mêmes opérations en décembre, en Laponie. L'auteur d'un texte (ou de sa traduction) présuppose certaines connaissances chez ses récepteurs (il n'explicite pas tout ; il ne définit pas tout) ; il s'attend à certains effets – l'objectif étant en général que les lecteurs obtiennent le plus d'information possible en faisant le moins d'effort (Alves & Gonçalves, 210 : 279-284).

Le **rapport entre cognition et contexte** est complexe : il y a en effet plusieurs types de connaissances – celles par ex. qui permettent de connaître (comment connaît-on ?) et celles qui sont des représentations sémantiques (qu'est-ce qu'on connaît ?).[4] Quant au contexte, il est multiple : il est externe – c'est l'environnement spatial, historique, culturel, cognitif dans lequel a lieu l'acte de rédiger, de comprendre, de traduire. La contextualisation d'un texte intègre à la fois ses conditions de production et ses conditions de réception. Mais le contexte est aussi interne : c'est-à-dire construit par le texte lui-même. Ainsi si je regarde et sous-titre un film, je tiens compte de son origine (américaine, indienne, brésilienne), de son genre (selon ses thèmes, son mode de narration, la manière dont les personnages sont typés, etc.), du support et du lieu de distribution (cinéma, DVD, Internet ; diffusion en public, lors d'un festival, etc.), des paratextes c'est-à-dire des vidéo-clips, trailers, posters, revues de presse, interviews d'acteurs qui accompagnent la sortie du film) (Tahir Gürçağlar, 2011 : 113-116). Puis je considère le contexte interne ou co-texte du film lui-même (c'est-à-dire l'univers qu'il crée, les références avec lesquelles il joue, ses éléments de cohérence, de redondance, de répétition), le sous-texte (c'est-à-dire ses allusions, ses clichés, ses stéréotypes, ses connotations, les catégories et les valeurs qu'il utilise), l'intertexte (c'est-à-direcomment il renvoie à d'autres films, comment il cite, il pastiche, il ironise, etc.).

D'évidence, la compréhension et la production de textes sont des interactions entre nombre de facteurs, intégrés par les récepteurs et les producteurs des textes et conscients chez eux à des degrés divers. Par conséquent, un même texte ne sera pas forcément compris puis donc traduit de la même façon par deux traducteurs différents, qui ont des expériences et des connaissances différentes. D'où par ex. la nécessité parfois de retraduire un texte. Il resterait à voir comment nos compétence en lecture et en compréhension de ce qu'il faut traduire sont ou seront modifiées par l'Internet qui favorise une lecture fragmentée (par liens successifs) et rapide (recherche d'informations ponctuelles). D'aucuns parlent de lecture et d'écriture « superficielles » alors que les traductions exigent des lectures en profondeur, des rédactions nuancées.

Nombre de méthodes et d'outils autorisent aujourd'hui à mieux cerner jusqu'où les divers facteurs mentionnés plus haut pèsent sur nos manières de lire, de rédiger, de traduire, comme par ex. les méthodes introspectives (ou verbalisation concourante / *Think aloud protocol* –TAP : le traducteur dit à haute voix ce qu'il pense qu'il fait), l'enregistrement de tous les gestes sur le clavier de l'ordinateur (*key-stroke logging*) qui permet de noter les pauses, les reprises, les retours en arrière dans le texte, les façons de segmenter le texte pour l'interpréter, l'oculométrie *(eye-tracking*) qui enregistre les saccades et fixations des yeux, supposées refléter certaines activités cérébrales, l'observation en direct et l'enregistrement vidéo de traducteurs en activité. Les résultats acquis aujourd'hui grâce à ces méthodes et outils ont permis de différencier la lecture pour le plaisir et celle qui précède une traduction, de circonscrire les variables à l'œuvre quand on traduit, les manières de résoudre les problèmes de traduction et de prendre une décision, la distribution des

[4] C'est la distinction entre connaissances procédurales er connaissances déclaratives.

différentes formes d'activité cognitive lors de chaque phase du processus de traduction (voir section 3).

6. COMPÉTENCES DU TRADUCTEUR

De tout ce qui précède sur la diversité des métiers de traduction (section 1), sur l'impact des TIC (section 2), sur les diverses étapes du traduire (section 3), sur les processus cognitifs à l'œuvre quand on traduit (section 4), il devient plus clair que les connaissances en langues, si elles sont nécessaires, ne sont pas suffisantes pour devenir un traducteur hautement qualifié. Le projet d'un Master européen en traduction (EMT), développé depuis 2009, s'est donné comme tâche de préciser ces compétences, d'en suivre les évolutions, d'en comprendre aussi l'acquisition. De telles **compétences, ou ensemble d'aptitudes, de connaissances et de comportements,** ont été définies suite à de multiples travaux qui s'étaient déjà penchés sur les types et contenus de compétences d'un traducteur (Hurtado Albir, 2010 : 55-59). Les compétences proposées par l'EMT ont été réparties en six « domaines » et sont inder-dépendantes : toutes concourent à la qualification des traducteurs ou experts en communication multilingue et multimédia. Elles constituent un minimum et ensemble, elles permettent au traducteur d'affirmer sa capacité à traduire. En d'autres termes, la compétence de traduction est la mise en œuvre de toutes ces compétences. Elles ne sont pas atomisées, séparées, comme pourrait le suggérer la présentation en annexe.

Différentes études ont mis en évidence **les différences de compétences entre novices** (étudiants en formation, traducteurs avec peu d'expériences) **et professionnels**, jusqu'à l'expert – apte à travailler avec des automatismes, avec intuition (issue de ses expériences), avec plus de rapidité et de confiance en soi. Ainsi si un étudiant traduit encore en général de manière assez linéaire, en se centrant sur les mots de la langue de départ, en se fiant aux dictionnaires, manquant de méta-réflexion pour résoudre ses problèmes, par contre le professionnel traduit selon un processus plus global, davantage en boucle (une opération pouvant interférer avec une autre), centré sur le message et la communication à engendrer ; il a une approche plus holistique des problèmes rencontrés, sachant mobiliser plusieurs de ses compétences pour trouver des solutions, par ex. en s'appuyant sur sa mémoire pour segmenter le texte à traduire. On ne saurait sous-estimer l'image de soi (estime de soi, confiance en soi) dans l'ensemble du processus, ni non plus l'importance prise par l'aptitude à négocier : aujourd'hui, le traducteur compétent est aussi une personne de parole – il doit être fiable (il tient sa parole) et savoir défendre et justifier son travail, sans oublier les tâches de pré-traduction et de post-traduction (il doit savoir prendre la parole).

7. EN GUISE DE CONCLUSION

Les divers aspects esquissés dans l'article s'influencent réciproquement: les dénis de traduction expliquent en partie la multiplication des dénominations des pratiques contemporaines de traduction ; cette multiplication reflète et entraine en même temps une fragmentation des marchés ; le nouvel environnement technologique n'est pas, bien évidemment, sans contraindre cette multiplicité des pratiques qui se font jour et qui permettent l'émergence de nouveaux types de traducteurs.

Malgré ces développements contrastés, la traduction suit un nombre d'étapes assez strict, tout en impliquant des processus cognitifs communs, c'est-à-dire indifférents à la variété des formes de traduction et à la variété des statuts des traducteurs. Il s'en suit qu'on peut désormais préciser la palette des compétences nécessaires au traducteur hautement qualifié.

On se plaira, pour finir, à souligner les **paradoxes actuels de la traduction** :

- elle est omniprésente dans notre vie quotidienne mais passe souvent inaperçue ;
- elle est une pratique très ancienne mais sans avoir jamais eu un statut stable, reconnu, légitimé ;
- elle est souvent suivie d'un qualificatif (traduction scientifique, littéraire…; traduction fidèle, acceptable, libre…; traduction écrite, orale…), tout en demeurant ambiguë dans ses emplois métaphoriques (Saint-André, 2011 : 84-87) et avec les termes qui viennent aujourd'hui la concurrencer (localisation, adaptation. etc.) ;
- elle est la source d'un volume accru de travail, tout en étant malaisée à calculer par des statistiques ;
- elle est l'objet d'une discipline (la traductologie) qui est en fait une poly-discipline, faisant appel à bien d'autres disciplines (psychologie, sociologie, psycholinguistique, linguistique de corpus, etc.) ;
- elle est médiation entre langues, entre cultures mais peine à produire des recherches entre une autre langue que la lingua franca anglaise ;
- elle est une pratique fréquente, polymorphe (par des amateurs, des professionnels, des experts), sans cesser d'exiger l'auto-réflexion et la méta-réflexion : les traducteurs en traduisant réfléchissent sur les conditions, les contraintes, les défis de leur pratique et ce qui la rend toujours possible

Ces paradoxes reflètent et expliquent certainement les différentes perceptions qu'on peut avoir de la traduction, les différentes orientations de la recherche. Ils sont un signe de vitalité d'une pratique qui a un long passé mais une courte histoire comme objet d'investigation.

REFERENCES

Abdallah Kristiina & Kaisa Koskinen. 2007. Managing Trust: Translating and the Network Economy, *Meta* 52 (4), 673-687.

Alves, Fabio & Amparo Hurtado Albir. 2010. Cognitive approaches. In: *HTS,* 28-35.

Alves, Fabio & José Luis Gonçalvez. 2010. Relevance and Translation. In: *HTS,* 279-284.

Antonini, Rachele. 2011. Natural translator and interpreter. In: *HTS*, 102-104.

Boase-Beier, Jean. 2011. Stylistics and translation. In: *HTS*, 153-156.

Bowker, Lynne & Des Fisher. 2010. Computer-aided translation. In: *HTS*, 60-65.

Chesterman, Andrew. 2006.Interpreting the meaning of translation. In : *A man of measure. Festschrift in Honour of Fred Karlsson on his 60th Birthday*, A special supplement to *SKY Journal of Linguistics*,

Michael Suominen et huit autres chercheurs (eds), 3-11. Helsinki: SKY (Suomen Kielitieteellinen Yhdisitys. The Linguistic Association of Finland).

Delisle, Jean & Judy Woodsworth (eds). 2007. *Les traducteurs dans l'histoire*. Seconde édition revue et corrigée. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

EMT European Master's in Translation/Master européen en traduction, Direction générale de la traduction (DGT). http://ec.europa.eu/dgs/translation/programmes/emt/index_fr.htm

Eureval, 2010. *Etude sur la contribution de la traduction à la société multilingue*. Etude réalisée pour la DGT/Commission européenne. http://ec.europa.eu/dgs/translation/publications/studies/index_en.htm

Folaron, Deborah. 2010. Translation tools. In : *HTS,* 429-436.

Gambier, Yves. 2007. Réseaux de traducteurs/interprètes bénévoles, *Meta* 52 (4), 658-672.

Gambier, Yves 2012. Le traducteur défiguré ?, Actes du colloque de Wrocław (28-30.10.2010) : *Figure(s) du traducteur*, édités par Elżbieta Skibińska & Natalia Paprocka.

Gambier Yves & Luc van Doorslaer (éds). 2007. Numéro spécial sur *The metalanguage of Translation, Target* 19 (2).

Gouadec, Daniel. 2002. *Profession: traducteur*. Paris: La Maison du traducteur.

Gouadec, Daniel. 2007. *Translator as a profession*. Amsterdam/Philadelphie: John Benjamins.

Halverson, Sandra. 2010. Translation, In: *HTS*, 378-384.

House, Julian. 2010. Overt and covert translation. In: *HTS*, 245-246.

Hurtado Albir, Amparo. 2010. Competence. In: *HTS*, 55-59.

HTS/ Handbook of Translation Studies, 2010 (volume 1), 2011 (volume 2), édités par Yves Gambier & Luc Van Doorslaer. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins. Les 2 volumes sont aussi accessibles en ligne : www.benjamins.nl/online/hts

Kalinoswki, Isabelle. 2002. La vocation au travail de traducteur, *Actes de la recherche en sciences sociales* 144, 47-54.

Katan, David. 2011. Status of translators. In *HTS*, 146-152.

Kussmaul, Paul. 2010. Semantic models and translation. In : *HTS*, 309-313.

Lambert, José. 1989. La traduction, les langues et la communication de masse. les ambiguïtés du discours international, *Target* 1 (2), 215-237.

Language Technology Center Ltd (Surrey). 2009. Study report to the EU Commission, Directorate General for Translation: *Study on the size of the language industry in the EU* (426 p.). http://ec.europa.eu/dgs/translation/publications/studies/size_of_language_industry_en.pdf

Nord, Christiane. 2010. Functionalist Approaches. In: *HTS,* 120-128.

Saint-André, James. 2011. Metaphors of (for) translation. In: *HTS*, 84-87.

Simeoni, Daniel. 1998. The pivotal status of the translator's habitus, *Target* 10 (1), 1-39.

Stolze, Radegundis. 2010: Hermeneutics and Translation. In: *HTS*, 141-146.

Tahir Gürçağlar, Şehnaz. 2011. Paratexts. In: *HTS*, 113-116.

Toury, Gideon. 1995. *Descriptive Translation Studies and Beyond*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins. Seconde édition revue et complétée à paraitre en 2012.

Tymoczko, Maria. 2005. Trajectories of research in Translation Studies, *Meta* 50 (4), 1082-1097.

Tymoczko, Maria. 2007. *Enlarging translation, empowering translators*. Manchester: St Jerome.

Wadensjö, Cecilia. 2011. Status of interpreters. In: *HTS*, 140-145.

ANNEXE

TYPE DE COMPÉTENCE	*DÉFINITIONS / COMPOSANTS*
COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PRESTATION DU SERVICE DE TRADUCTION	**Dimension INTERPERSONNELLE** - Etre conscient du rôle social du traducteur - Savoir suivre les besoins des marchés et les profils d'emploi (savoir rester à l'écoute de l'évolution de la demande) - Savoir organiser ses démarches auprès des clients/ donneurs d'ouvrage potentiels (marketing) - Savoir négocier avec les donneurs d'ouvrage (pour définir délais, tarifs/facturation, conditions de travail, accès à l'information, contrat, droits, responsabilités, spécifications de traduction, cahier des charges, etc.) - Savoir expliciter/faire expliciter besoins, objectifs et finalités du donneur d'ouvrage, des destinataires de la traduction et autres parties prenantes - Savoir planifier, gérer son temps, son stress, son travail, son budget, sa formation continue (mettre à niveau ses diverses compétences) - Savoir préciser et calculer ses services offerts, ses plus values - Savoir respecter consignes, délais, engagements, qualités relationnelles, organisation en équipe - Connaître les normes et standards qui s'appliquent à la prestation de service de traduction - Savoir respecter la déontologie professionnelle - Savoir travailler sous pression et avec d'autres experts, avec un chef de projet (capacités de contact, de coopération, de collaboration), y compris en situation multilingue - Savoir travailler en équipe, y compris virtuelle - Savoir s'auto-évaluer (remettre en cause ses habitudes ; être ouvert aux innovations ; avoir le souci de la qualité ; être prêt à s'adapter aux situations/conditions nouvelles) et prendre ses responsabilités **Dimension de PRODUCTION** - Savoir créer et offrir un type de traduction appropriée à la demande du client, c'est-à-dire à la visée/skopos et à la situation de traduction - Savoir définir étapes et stratégies de traduction d'un document - Savoir définir et évaluer ses problèmes de traduction et trouver des solutions appropriées - Savoir justifier ses choix et décisions de traduction - Maîtriser le métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies, de ses décisions)

	- Savoir relire et réviser une traduction (maîtriser techniques et stratégies de relecture et de révision) - Savoir mettre en place et contrôler des normes de qualité
COMPÉTENCE LINGUISTIQUE On n'insistera jamais trop sur l'importance pour le traducteur de la maitrise de sa langue maternelle (A), dans ses variétés et richesses lexicales, syntaxiques, stylistiques. ainsi que de la maitrise de ses langues étrangères (B et C), toujours à approfondir.	- Savoir comprendre les structures grammaticales, lexicales et idiomatiques ainsi que les conventions graphiques et typographiques de sa langue A et de ses autres langues de travail (B, C) - Savoir utiliser ces mêmes structures et conventions en A et B - Développer sa sensibilité au changement langagier, à l'évolution des langues (utile pour exercer sa créativité)
COMPÉTENCE INTERCULTURELLE (la double perspective – sociolinguistique et textuelle – est dans la comparaison, la confrontation des pratiques discursives, en A, B et C)	Dimension SOCIOLINGUISTIQUE - Savoir reconnaître fonctions et sens des variations langagières (sociales, géographiques, historiques, stylistiques) - Savoir identifier les règles d'interaction propres à une communauté spécifique, y compris les éléments non-verbaux (savoir utile pour être apte à négocier) - Savoir produire un registre approprié à une situation donnée, pour un document (écrit) ou discours (oral) particulier Dimension TEXTUELLE - Savoir comprendre et analyser la macrostructure d'un document, sa cohérence d'ensemble (y compris quand il est composé d'éléments visuels et sonores) - Savoir appréhender les présupposés, l'implicite, les allusions, les stéréotypes, l'intertextualité d'un document - Savoir décrire et évaluer ses problèmes de compréhension et définir des stratégies de résolution de ces problèmes - Savoir extraire et résumer les informations essentielles d'un document (capacité de synthèse) - Savoir reconnaître, identifier éléments, valeurs, référents propres aux cultures mises en présence - Savoir rapprocher, comparer des éléments culturels, des modes de composition - Savoir composer un document selon les conventions de genre et les normes rhétoriques - Savoir rédiger, reformuler, restructurer, condenser, post-éditer vite et bien (en langues A et B)
COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'EXTRACTION DE L'INFORMATION	- Savoir identifier ses besoins en information et documentation - Développer des stratégies de recherche documentaire et terminologique (y compris auprès d'experts)

	- Savoir extraire, traiter des informations pertinentes pour une tâche donnée (informations documentaires, terminologiques, phraséologiques) - Développer des critères d'évaluation vis-à-vis des documents accessibles sur le Web ou tout autre support, c'est-à-dire savoir évaluer la fiabilité des sources documentaires (esprit critique) - Savoir utiliser efficacement des outils et moteurs de recherche (exemples : logiciels de terminographie, corpus électroniques, dictionnaires électroniques) - Maîtriser l'archivage de ses propres documents
COMPÉTENCE THÉMATIQUE	- Savoir rechercher l'information appropriée pour mieux appréhender les aspects thématiques d'un document (cf. compétences en extraction/exploitation de l'information) - Apprendre à développer ses connaissances dans des domaines de spécialité et matières d'application (maîtrise des systèmes de concepts, modes de raisonnement, mode de présentation, langage contrôlé, terminologie, etc.) (apprendre à apprendre) - Développer son esprit de curiosité, son esprit analytique et de synthèse
COMPÉTENCE TECHNOLOGIQUE **(maîtrise d'outils)**	- Savoir utiliser avec efficacité et rapidité et intégrer divers logiciels d'aide à la correction, à la traduction, à la terminographie, à la mise en page, à la recherche documentaire (par exemple : traitement de texte, correcteur orthographique et grammatical, Internet, mémoire de traduction, base de données terminologiques, logiciel de reconnaissance vocale) - Savoir créer, gérer une base de données et des fichiers - Savoir s'adapter et se familiariser avec de nouveaux outils, notamment pour la traduction des multimédias et de l'audiovisuel - Savoir préparer et produire une traduction selon divers formats et pour divers supports techniques - Connaître les possibilités et limites de la TA